

# EspaceSuisse

Verband für Raumplanung

Association pour l'aménagement du territoire

Associazione per la pianificazione del territorio

Associaziun per la planisaziun dal territori

## Introduction à l'aménagement du territoire

**Pesée des intérêts :  
projet de parc éolien du Grenchenberg**

**Alain Beuret**, architecte EPFL, urbaniste, EspaceSuisse

Lausanne, le 7 mars 2024



# EspaceSuisse

Verband für Raumplanung  
Association pour l'aménagement du territoire  
Associazione per la pianificazione del territorio  
Asociación para la planificación del territorio

## Pesée des intérêts Méthode



### Pesée des intérêts: projet de parc éolien du Grenchenberg



déterminer

évaluer

pondérer

EspaceSuisse

2

### Méthode de la pesée des intérêts

## Déterminer les intérêts concernés

### Critères

- Buts et principes (art. 1 et 3 LAT), objectifs de durabilité (économique, sociétale, écologique)
- Constitution (garantie de la propriété, liberté économique, interdiction de l'arbitraire, principe de la proportionnalité ...)
- Législations spécifiques (protection de l'environnement, agriculture, transports, ...)

La participation selon l'art. 4 LAT aide à déterminer les intérêts.



### Méthode de la pesée des intérêts

## Évaluer les intérêts

### Critères d'évaluation

- Importance accordée dans les législations: protection de la nature et du patrimoine (inventaires de protection), maintien de la forêt, maintien des terres agricoles (surfaces d'assoulement) ...
- Répercussions d'un projet sur le trafic, l'environnement (réflexions sur les conséquences)
- Indications et coordination faites au niveau du plan directeur cantonal
- Effet préjudiciel
- réversibilité/irréversibilité
- (...)

Examen  
d'alternatives/de  
variantes

EspaceSuisse

3

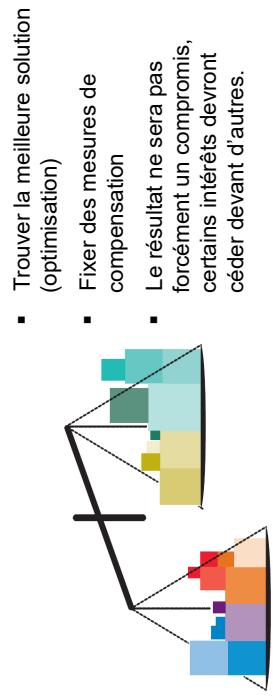
graphique: Felix Wyss, EspaceSuisse

EspaceSuisse

2

4

## Méthode de la pesée des intérêts **Pondérer les intérêts**



- Trouver la meilleure solution (optimisation)
- Fixer des mesures de compensation
  - Le résultat ne sera pas forcément un compromis, certains intérêts devront céder devant d'autres.
- Projet de parc éolien au Grenchenberg dans le Jura soleurois
- Les *Städtische Werke Grenchen (SWG)* veulent installer six éoliennes (WEA). Production d'électricité attendue : 30GWh (2/3 des ménages et des entreprises de Grenchen)

La pesée des intérêts doit être documentée (art. 3 al. 2 CAT).

## Pesée des intérêts **Arrêt du Tribunal fédéral: parc éolien du Grenchenberg**

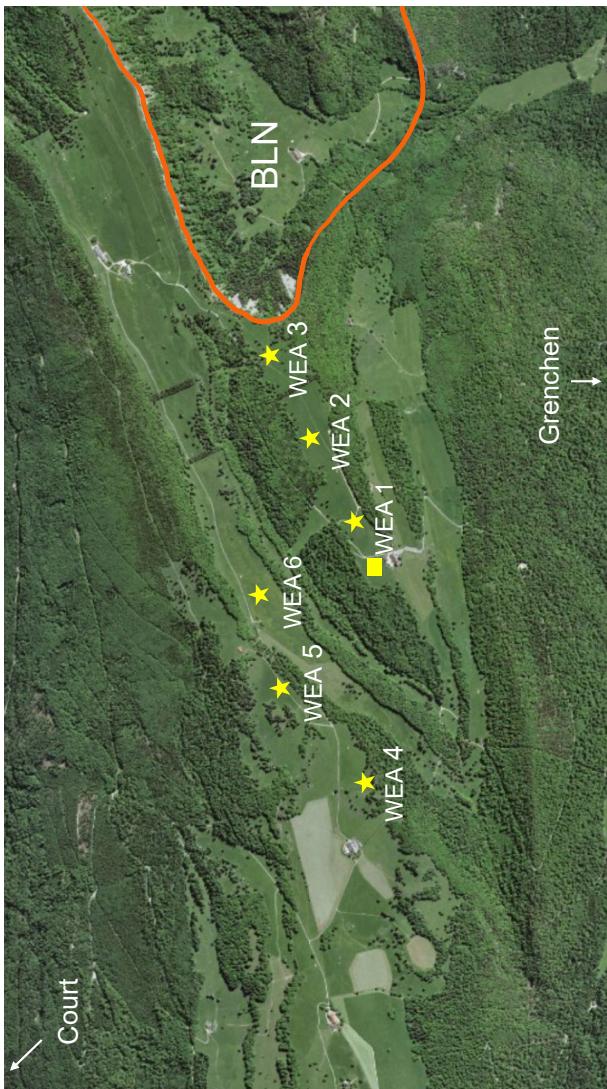
- Projet de parc éolien au Grenchenberg dans le Jura soleurois
- Les *Städtische Werke Grenchen (SWG)* veulent installer six éoliennes (WEA). Production d'électricité attendue : 30GWh (2/3 des ménages et des entreprises de Grenchen)

## Pesée des intérêts **Description des faits**

- Interventions dans la nature : défrichage de 5000m<sup>2</sup> de forêt, proximité d'une zone IFP, zones de protection
- Habitat d'oiseaux et de chauves-souris
- L'Association suisse pour la protection des oiseaux ASPO/Birdlife Suisse et l'Association pour la protection des oiseaux du canton de Soleure ont déposé recours contre le parc éolien

## Pesée des intérêts **Exercice**

- Procédez à une pesée des intérêts pour la construction des six éoliennes (WEA 1-6). Tenez compte des objectifs et principes de l'aménagement du territoire - art. 1 et 3 LAT.
- Détermination des intérêts
  - Évaluation des intérêts
  - Alternatives / variantes
  - Pesée des intérêts et décision



## Pesée des intérêts

### Déterminer les intérêts en jeux

#### ■ Intérêts publics/socio-économiques

- Les éoliennes sont une source d'énergie renouvelable, électricité locale
- Contribution à l'objectif climatique de zéro émission nette en 2050 (prise en compte du changement climatique et de ses conséquences irréversibles)

## Pesée des intérêts

### Déterminer les intérêts en jeux

#### ■ Protection du paysage

- La zone jouxte le périmètre de l'IFP n° 1010 «Weissenstein»
- Le parc éolien se trouve dans la zone cantonale de protection du Jura et dans un site d'importance cantonale «nature & paysage»

#### ■ Protection de la forêt

- Défrichement de 5000m<sup>2</sup> de forêt

## Déterminer les intérêts en jeux

- **Protection des espèces et de la biodiversité**
  - 10 espèces de chauves-souris, dont sept sur la liste rouge, sont concernées par le parc éolien
  - 14 animaux sensibles aux éoliennes (grand tétras, alouette lulu, pipit farlouse, faucon pèlerin, bécasse des bois)

EspaceSuisse

13

## Variantes/ alternatives

- Systèmes d'arrêt provoquent une dissociation temporelle de l'utilisation de l'énergie éolienne et des temps d'activité élevée des chauves-souris et des oiseaux
- Augmentation de la hauteur des éoliennes pour protéger les oiseaux volant à basse altitude. (Conflit avec les intérêts de la protection du paysage (périmètre IFP))

EspaceSuisse

14

EspaceSuisse

15

## Arrêt Arrêt du Tribunal fédéral

- Il existe des intérêts nationaux des deux côtés (protection de la biodiversité et du paysage, développement des énergies renouvelables)
- Conformément à l'art. 12 al. 3 LEne, l'intérêt national à la protection des espèces menacées et du paysage doit être considéré **comme équivalent à l'intérêt national à la production d'énergies renouvelables**
- Le résultat de la pesée des intérêts n'est pas prescrit, mais doit être effectuée au cas par cas

EspaceSuisse

EspaceSuisse

16

## Arrêt Arrêt du Tribunal fédéral

- Recours des associations de protection des oiseaux partiellement accepté
- SWG doit renoncer à deux des six éoliennes (WEA 2,3)
- WEA 2,3 : les intérêts de la protection des espèces et du paysage prévalent, une autorisation aurait en outre un effet préjudiciable
- WEA 1,4,5,6 : approbation avec mesures de protection et de compensation

EspaceSuisse

## Réflexion situation aujourd'hui

- Arrêt : 24 novembre 2021

La situation devrait-elle être réévaluée aujourd'hui dans le contexte de la crise énergétique ?

